



# LETTRE OUVERTE AUX PRÉSIDENTS\*

La CFDT Branche Crédit Mutuel a pris connaissance du démarrage de la seconde consultation des instances du Crédit Mutuel Arkéa sur le projet d'indépendance du groupe vis-à-vis du Crédit Mutuel. Elle a également pris connaissance du schéma directeur envisagé par les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa. Ce dernier soulève bon nombre de questions, tant sur les valeurs fondatrices des groupes régionaux qui composent le Crédit Mutuel que sur le devenir du groupe Arkéa et à fortiori des emplois qui y sont liés.

En effet, force est de constater que le schéma proposé, au-delà du fait qu'il n'ait toujours pas recueilli l'aval des autorités de tutelle, ne donne plus de pouvoir réel aux administrateurs des caisses locales ; ces derniers n'ayant par exemple plus voix au chapitre en cas de fermeture de points de vente. **Si les « valeurs mutualistes » sont mises en avant, le mutualisme en tant que mode de fonctionnement disparaît du projet**, contrairement au mandat reçu précédemment de leurs conseils d'administration par les dirigeants en mars et avril derniers.

A moyen terme, cela signifie une totale liberté des dirigeants du groupe Arkéa sur le maillage territorial et potentiellement la disparition de nombre de points de vente et des emplois liés. Une telle hypothèse de centralisation des pouvoirs au sein de la holding Arkéa fait donc peser un risque réel sur l'emploi au sein du réseau bancaire et, par ricochet, sur les services centraux du groupe et ses filiales.

**Après avoir brandi la menace d'une centralisation à Strasbourg, puis à Paris, les dirigeants du groupe Arkéa souhaitent donc désormais opérer une centralisation à Brest.** Au moment même où la CNCM poursuit sa réforme en profondeur, cette stratégie d'indépendance à tout prix semble relever bien plus d'un souhait personnel que d'un réel besoin collectif. En effet, la Confédération a intégré les principes mutualistes dans ses textes qui mettent en avant sa volonté de respecter l'autonomie des fédérations régionales, avec une grande part consacrée au maintien des centres de décision et de l'emploi en région. **Cette réforme toujours en cours, doit aussi apporter des réponses quant à la répartition des pouvoirs en interne, liée en partie au risque d'émergence de structures hégémoniques.**

Le socle social de la future banque des dirigeants d'Arkéa soulève également un certain nombre de questions qui semblent être balayées d'un revers de la main par les protagonistes. Et pourtant, le départ d'Arkéa du groupe Crédit Mutuel pourrait générer sa sortie de la Branche professionnelle. Là encore nous nous inquiétons du devenir des droits des salariés d'Arkéa. A l'heure où le dialogue social est au comble de sa tension, **cette perte du socle social des accords de Branche n'augure rien de bon en termes de capacité de négociation au sein du groupe Arkéa.**

Une nouvelle fois, nous nous opposons à l'utilisation des salariés pour servir un projet personnel aventureux, ainsi qu'à la mise en danger de leurs conditions de travail et de leurs emplois à moyen terme. **Nous enjoignons donc solennellement les dirigeants du groupe Crédit Mutuel Arkéa à respecter leur parole initiale, à savoir œuvrer en faveur de l'autonomie des fédérations au sein du Crédit Mutuel.** Cette autonomie étant désormais actée statutairement, il n'y a plus lieu de continuer sur le terrain glissant de l'indépendance.

Les autorités de tutelle auront à se prononcer sur la fiabilité du modèle présenté par les dirigeants du Crédit Mutuel Arkéa mais leurs prérogatives ne recouvrent pas le champ du social et de l'emploi. C'est donc aux administrateurs du groupe Arkéa, propriétaires légitimes du groupe par mandat des sociétaires, qu'il revient de prendre conscience de l'impact que pourrait avoir un tel projet sur les salariés et sur l'emploi au sein des territoires. Ils en sont les garants et doivent plus que jamais faire preuve du plus grand discernement dans ce dossier, en laissant de côté l'habillage de communication et en revenant aux faits réels et vérifiés. C'est encore à eux qu'il revient de s'informer en amont sur les risques encourus par les clients et sociétaires si ce scénario de rupture devait aboutir à une indépendance totale.

***Un Crédit Mutuel uni et mutualiste jusqu'au bout de ses Caisses Locales, avec des Fédérations régionales autonomes regroupées au sein d'un organe central reconnu de tous, est la seule vraie garantie de la pérennité du Groupe dans son ensemble et donc des emplois.***

Pour la CFDT Crédit Mutuel :

Yves LE GOUFFE / Délégué Syndical National

[ylegouffe@fba.cfdt.fr](mailto:ylegouffe@fba.cfdt.fr) – 06.32.62.60.06

\* Présidents des Conseils d'Administration des Fédérations et des Caisses Locales.